


LexisNexis lance le Contentieux de l'indemnisation

*Un service en ligne rapide et pertinent d'évaluation des indemnités
à destination des avocats, des magistrats et des professionnels de l'assurance.*

Paris, le 22 août 2011 – LexisNexis, leader de l'information juridique en ligne et acteur majeur dans les solutions de management de l'information pour les entreprises et les professionnels du droit, renforce son offre en jurisprudence avec le Contentieux de l'indemnisation, un service en ligne à destination des avocats, des magistrats et des professionnels de l'assurance.

Le Contentieux de l'indemnisation est un outil LexisNexis qui permet sur des critères objectifs, d'évaluer notamment la réparation d'un préjudice corporel, une pension alimentaire, une prestation compensatoire, une indemnité de licenciement, une indemnité en matière de baux ou encore un trouble du voisinage.

Ce service d'aide à la décision est conçu pour faciliter le quotidien des professionnels du droit et de l'assurance en leur permettant d'évaluer rapidement et avec précision, à partir de la jurisprudence, le montant d'indemnités qu'ils peuvent demander pour leurs clients.



LexisNexis® Contentieux de l'indemnisation
Evaluation des indemnités

Aliments | Bail | **Divorce** | Dommage corporel | Licenciement | Troubles de voisinage

63 résultats pour : Divorce » Prestation compensatoire » Fixation

Age de la femme : 40 à 50 ans

Thème
Prestation compensatoire | Sous-thèmes : Fixation

Age de la femme : 40 à 50 ans | Age du mari :
Ressources de la femme : | Ressources du mari :
Charges de la femme : 0 à 999 € | Charges du mari :
Femme : Critères complémentaires : 1 000 à 1 999 € | Mari : Critères complémentaires :
Durée du mariage : 2 000 à 2 999 € | Enfants communs :
3 000 à 4 999 €
5 000 à 9 999 €
15 000 à 19 999 €

Affiner votre recherche
Mots-clés : mot-clé recherché OK | Siège : Choisir la cour d'appel | Date : Tout

> Annuler tous les critères

Ecran du Contentieux de l'indemnisation :
Recherche d'une prestation compensatoire dans le cadre d'un divorce

Une sélection pertinente faite par des experts

Grâce à une équipe éditoriale dédiée et des juristes spécialisés JurisData¹ qui sélectionnent et analysent des milliers de décisions émanant de toutes les cours d'appel, le Contentieux de l'indemnisation offre un fonds documentaire riche et actualisé sur une base mensuelle.

Un service efficace, rapide et intuitif doté d'un moteur de recherche multicritères

Doté d'un système de recherche multicritères interactive, le Contentieux de l'indemnisation permet de baser sa recherche sur des critères objectifs : âge, localité, ancienneté, revenu...

Six thèmes sont disponibles :

- Licenciement
- Divorce
- Dommage corporel
- Bail
- Aliments
- Troubles du voisinage.

Une vision claire et synthétique des résultats obtenus

Les résultats s'actualisent en temps réel en fonction de l'évolution de la recherche, avec une liste de résultats triables, la fiche synthétique de chaque arrêt, et le texte intégral de chaque décision. Ces résultats sont restitués sous forme de tableaux pour plus de lisibilité.

Pour obtenir plus de documentation ou une démonstration de ce produit, merci de cliquer sur le lien suivant : www.lexisnexis.fr/essai.html.

A propos de LexisNexis - www.lexisnexis.fr

LexisNexis® (www.lexisnexis.fr) est un acteur majeur dans les services d'information et les solutions de gestion pour les professionnels.

Ses activités couvrent quatre domaines : l'information et l'édition juridique, la diffusion de la presse et de l'information économique et financière sur Internet, les formations et conférences, les logiciels professionnels.

L'entreprise s'appuie sur une expertise éditoriale centenaire et sur une technologie de pointe pour apporter aux professionnels une vaste gamme de produits et services réputés : JurisClasseur, D.O, LexisNexis Business, LexisNexis Analytics, etc. LexisNexis est membre du groupe anglo-néerlandais Reed-Elsevier (www.reed-elsevier.com)

Contact Presse

Nathalie Beauvillain – nathalie.beauvillain@lexisnexis.fr – 01 71 72 47 49

Valérie Spilers – valerie.spilers@lexisnexis.fr – 01 45 58 91 58

¹ Créé par LexisNexis, JurisData regroupe 31 Ateliers Régionaux de Jurisprudence (ARJ) répartis sur tout le territoire (y compris les DOM-TOM), animés pour la plupart par des universitaires, qui sélectionnent et analysent, selon des critères et une méthode (« Abstract », « Résumé », « La Rédaction JurisData vous signale... ») définis depuis 1985, les décisions des Cours suprêmes, des Cours d'appel, des juridictions du premier degré des deux ordres de juridiction et des juridictions européennes.

A ce jour, plus de 750 000 décisions font l'objet d'une analyse exclusive JurisData dans la base LexisNexis.